

Bordeaux, le 29 octobre 2020

Courrier adressé aux parents des personnes accueillies dans les établissements de l'ADAPEI33 concernant l'épidémie de Covid 19

Madame, Monsieur, Chers parents,

A la suite des décisions annoncées hier soir par le Président de la République conduisant à un reconfinement, nous avons pris pour l'immédiat les mesures suivantes qui visent avant tout à protéger à la fois les personnes accueillies et les professionnels. Celles-ci pourront être éventuellement revues en fonction des orientations que nous donnera l'Agence régionale de santé :

- Le fonctionnement des FO, FAM, MAS, UH-FH est maintenu dans les conditions suivantes:
 - o Les prestations médico-sociales ou de loisir se font exclusivement dans les établissements.
 - o Les activités des accueils de jour sont distinctes de celles des personnes hébergées de manière permanente.
 - o Les visites des familles sont possibles comme c'est le cas aujourd'hui dans des salles dédiées.
 - o Les retours des congés de la Toussaint sont naturellement prévus ce week-end.
 - o Pour autant, les allers-retours en famille sont suspendus dès ce week-end.
 - o Si les familles souhaitent reprendre leurs enfants chez eux, elles le font pour la durée du confinement comme cela a été le cas au printemps.

- Pour les travailleurs d'ESAT vivant en FO/FH (Cestas et Martignas)
 - o Soit les personnes décident de rester dans le foyer ; dans ce cas elles ne peuvent pas aller travailler de manière à ne pas contaminer les résidents permanents en FO.
 - o Soit les personnes rentrent dans leurs familles ; dans ce cas elles font si c'est possible des allers-retours quotidiens pour aller travailler en ESAT depuis le domicile de leurs familles.

- Pour les ESAT/EA :
 - o Les activités sont maintenues sauf pour les restaurants et les serres ouverts au public.
 - o Exceptionnellement les serres seront ouvertes au public pour ce week-end de la Toussaint.

- Pour les IME/SESSAD :
 - o Les IME fonctionnent normalement avec des activités réorganisées en fonction des consignes sanitaires en vigueur.
 - o Les internats restent ouverts.
 - o Les SESSAD poursuivent les accompagnements.

- Les activités des services (SAVS, ESAT hors murs) sont maintenues avec des masques et gestes barrières.

Nous souhaitons que vous compreniez ces mesures qui s'efforcent d'adapter le nouveau cadre du confinement à la situation des personnes en situation de handicap dont nous avons avec vous la charge.

Nous nous tenons avec les Directrices et Directeurs de pôles et d'établissements à votre disposition.

Bien cordialement.

Claudine BARDOU



Présidente-adjointe de l'ADAPEI 33

Jean-Baptiste FAUROUX



Directeur général